



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 23 avril 2016 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9h30

1. Accueil et inscription

2. Ouverture de l'assemblée

Les membres présents formant quorum, l'assemblée est ouverte à 10 h 00 par le président, Jean Massé.

3. Élections d'une secrétaire et d'un président d'assemblée

Jean Thuot agira comme secrétaire, et Jean Massé comme président d'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Yves Briand appuyée par Hélène De Serres, l'ordre du jour est adopté.

5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) du 23 mai 2015

Demande d'exemption de lecture :

Comme les membres de l'ABVLACS ont reçu par courriel, avant la tenue de la présente assemblée le procès-verbal de l'AGA du 23 mai 2015 et pour accélérer le déroulement de cette assemblée, il est proposé d'exempter le secrétaire de faire la lecture du procès-verbal de l'AGA du 23 mai 2015 (quelques copies papier sont disponibles à l'arrière de la salle).

Alors sur une proposition de Susan Gourley, appuyée par Guylaine Simard, la demande d'exemption de lecture du procès-verbal de l'AGA du 23 mai 2015 est adoptée à l'unanimité.

Jean Massé demande à l'assemblée s'il y a des questions sur le procès-verbal de mai 2015. Comme il n'y en a pas, sur une proposition de Jean-Guy Gendron, appuyée par Noëlla Laberge, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. Rapport des activités 2015

Mission et objectifs – la mission de l'ABVLACS est d'œuvrer à la préservation et à l'amélioration de la qualité de l'eau dans les bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs dans une perspective de développement durable. L'ABVLACS privilégie une gestion de l'eau par bassin versant : les cinq bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs, Marois (le plus grand et le plus peuplé), Ouimet, Parent, Olier et Sainte-Anne, se déversent tous dans le bassin de la Rivière du Nord. Son action concerne autant les eaux de surface que les eaux souterraines et se déploie en partenariat avec la municipalité et d'autres acteurs de la protection de l'eau des Laurentides tels qu'Abrinord, le CRE Laurentides, les Éco-corridors Laurentiens et Héritage Plein Air du Nord.

Organisation et fonctionnement

- Un conseil d'administration de 13 membres : 11 postes électifs provenant des cinq secteurs avec droit de vote ainsi que deux partenaires municipaux sans droit de vote.
- 19 chefs de lac sur les 20 lacs inscrits au RSVL (le lac Denis demeure sans chef).
- 10 réunions par année – une par mois sauf en décembre et en janvier.
- Actions : diffusion des connaissances par le biais d'études, de rapports et de conférences, sensibilisation et promotion d'une saine gestion de l'eau par des articles dans les médias, son site internet et des événements spéciaux.

Activités et réalisations 2015

1. AGA 2015 : près de 40 personnes y ont assisté et entendu la conférence de Roxane Tremblay sur la restauration des lacs
2. RSVL : 10 lacs sur 20 ont été testés.
3. Mise à jour du site internet abvlacs.org



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS
tenue le 23 avril 2016 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9h30**

4. Articles dans les médias : 14 articles dans le Journal des citoyens, 2 dans le bulletin l'Étoile .
5. Prise de photos aériennes édition 2015 pour la réalisation de 600 napperons plastifiés.
6. Participation à la Journée de la famille de SADL (kiosque, conférences)
7. Soirée des bénévoles : Claude Hamel nommé Bénévole de l'année de l'ABVLACS.
8. Campagne de financement : la municipalité, MRC des Pays-d'en-Haut, Abrinord (Opération Bleu-Vert), les cotisations et dons des membres, vente d'objets promotionnels
9. Déjeuner-causerie des chefs de lacs et causerie de Jacqueline Laporte portant sur la problématique du castor.
10. Recrutement de membres : l'ABVLACS comptait 95 membres en 2015.

PRÉLIMINAIRE



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 23 avril 2016 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9h30

7. Plan d'action 2016

Consolider les partenariats : maintenir la collaboration avec la Municipalité, CRE-Laurentides, Abrinord. Participation à Éco-corridor Laurentiens et à Héritage Plein Air du Nord.

Maintenir la visibilité via : les media locaux, son site internet (transmission d'info sur les projets en cours), participation aux événements spéciaux comme la journée de la famille, la foire du cadeau.

Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) : l'ABVLACS défraie les tests sur 5 lacs cet été (soit Canard, Colette, Johanne, Rochon, St-Amour). Les lacs sont testés en alternance, selon un protocole bien établi – prélèvements pendant deux étés consécutifs, intervalle de quelques années et reprise des tests. Parallèlement, les mesures bi-mensuelles de transparence à l'aide du disque de Secchi se font chaque année sur tous les lacs.

Projets spéciaux : ABVLACS sera davantage présente dans la communauté : d'abord en collaborant à l'étude hydrologique au lac Ouimet comme gestionnaire financier pour le collectif du lac Ouimet, et ensuite en participant à la réalisation des herbiers aquatiques (lacs ciblés : Guidon, Marois, Ouimet, Parent, des Seigneurs et Saint-Amour) et à la mise à jour des plans directeurs des lacs avec la municipalité et le CRE Laurentides.

- Une question sur le choix des lacs devant être testés :

Réponse : Le choix se fait selon le fonctionnement des tests imposés par le RSVL. De façon générale, les tests se font pendant deux ou trois ans suivis d'une période de repos de quatre ans et en tenant compte de certains critères prévus au protocole du RSVL. À la grandeur du Québec, ce sont 700 lacs qui sont inscrits au programme du RSVL.

- Une autre question sur ce que signifie "réaliser les herbiers aquatiques?" :

Réponse : Il s'agit de dresser l'inventaire des plantes aquatiques dans plusieurs lacs de SADL pour les localiser sur le territoire de SADL et pour en déterminer l'importance dans les différents lacs.

8. Conférence de Jean-François Girard – avocat et biologiste

Jean-François Girard, Avocat et biologiste spécialisé en droit de l'environnement et droit municipal chez *Dufresne Hébert Comeau*, Me Girard est également administrateur du conseil d'administration du *Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)* où il offre, depuis 2002, une expertise particulière aux municipalités qui désirent relever les défis du développement durable et qui veulent améliorer la qualité du milieu de vie de leurs citoyens. Suit un sommaire de la conférence

La gestion des problématiques environnementales interpelle de plus en plus les municipalités au Québec. Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur les compétences municipales*, l'« environnement » est d'ailleurs clairement un sujet de compétence municipale. Les éclosions de cyanobactéries ont inquiété et inquiètent toujours plusieurs communautés, et des municipalités désirent s'assurer de préserver la qualité des lacs et des cours d'eau sur leur territoire. La présence d'algues bleues ou de plantes aquatiques envahissantes dans un lac n'est que le symptôme d'une occupation inadéquate du territoire. Comment corriger la situation et renverser la tendance? Des initiatives apparaissent, des règlements sont adoptés et des municipalités agissent. Non sans quelques heurts avec leurs citoyens, ce qui génère des litiges devant nos tribunaux. Les premières décisions portant sur ces nouvelles considérations tendent à confirmer les pouvoirs des municipalités à protéger les lacs et les cours d'eau sur leur



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS
tenue le 23 avril 2016 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9h30**

territoire, particulièrement par des mesures d'urbanisme. Les affaires *Wallot* et *Notre-Dame-de-la-Merci* ont tracé la voie. Quelles suites auront-elles? Mais parfois l'inverse se produit : des citoyens veulent agir et se butent à une relative inertie de leurs élus municipaux. Que peuvent-ils faire? Associations de protections de lacs, regroupements à l'échelle de bassins versants, sensibilisation et éducation, autant de réponses de la part de citoyens engagés dans leur communauté pour la préservation de la qualité de leur milieu de vie. Du choc des idées naissent des solutions innovatrices qui privilégient davantage la collaboration des différents intervenants intéressés. Plusieurs initiatives intéressantes ont vu le jour ces dernières années.

9. Rapport financier

9.1 Budget prévisionnel 2016

| REVENUS – DÉPENSES | Prévision 2016 | Exercice 2015 |
|---------------------------|-----------------------|----------------------|
| TOTAL DES REVENUS | 9750\$ | 8652 \$ |
| TOTAL DES DÉPENSES | 9750\$ | 7294 \$ |
| BÉNÉFICE (DÉFICIT) | 0\$ | 1358 \$ |

9.2 État des résultats 2015

Jean Massé présente un budget équilibré. Des subventions sont déjà rentrées, mais il en reste à percevoir.

| Revenus (8652\$) | | |
|-------------------------------|--|-----------------|
| Total des revenus | | 8652 \$ |
| Total des dépenses | | <u>-7294 \$</u> |
| Total annuel - Surplus | | 1358 \$ |
| Bilan au début de 2015 | | |
| Évolution des actifs | | |
| | Solde au début de l'année | 5923 \$ |
| | Surplus (déficit) | 1358 \$ |
| | Total à la fin de l'année (caisse Pop) | 7221 \$ |
| | Compte Pay Pal à la fin de l'année | + 38 \$ |
| | Petite Caisse à la fin de l'année | + 100 \$ |
| | Ajustement dépenses non comptabilisées | - 138 \$ |
| | Solde à la fin de l'année | 7281 \$ |

9.3 Adoption du rapport financier 2015

Sur une proposition de Yves Briand appuyée par Sean Dalzall, le rapport financier 2015 est adopté.



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS tenue le 23 avril 2016 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9h30

10. Élections des administrateurs

Jean Massé est nommé président d'élections et Jean Thuot secrétaire d'élection.
Cette année, les élections ont lieu pour les postes suivants.

Pour le bassin Marois, 4 postes sur 4 à combler :

- Poste 1 – Caroline Laplante se représente. **Réélue.**
- Poste 2 – Jean Massé, dont le mandat se termine, quitte la présidence de l'ABVLACS et ne se représente pas. Laurence Gagnon est candidate. **Élue à l'unanimité.**
- Poste 3 – Josée Fisette se représente. **Réélue.**
- Poste 4 – Robert Daigneault, dont le mandat se termine, ne se représente pas. **Poste vacant.**

Pour le bassin Ouimet, un poste à combler :

- Poste 6 – Pierre Du Berger, dont le mandat se termine, ne se représente pas. **Poste vacant.**

Pour les bassins Parent et Olier, un poste à combler :

- Poste 8 – Jacinthe Laliberté, dont le mandat se termine, se représente. **Réélue.**

Pour le secteur Hors-bassin, un poste à combler :

- Poste 10 – Marc Bouchard, dont le mandat vient à échéance, ne se représente pas. **Poste vacant.**

Jean Thuot, secrétaire d'élection

11. Résultats des tests de 2014 (RSVL)

L'échantillonnage de l'eau du RSVL vise à amasser des données pour mesurer le vieillissement des lacs, dépister les problèmes spécifiques, sensibiliser les riverains, soutenir leurs efforts et contribue à dresser un tableau général des 700 lacs participants du Québec.

Parmi les lacs de Sainte-Anne-des-Lacs testés en 2015

- Aucun lac n'est ultra-oligotrophe
- 1 lac est oligotrophe : Cupidon
- 4 sont oligo-mésotrophes : lacs Beaulne, Canard, Saint-Amour et Violon
- 2 lacs sont mésotrophes : lacs Colette et Rochon
- 3 sont méso-eutrophes : lacs Caron, Johanne et Schryer
- Aucun lac eutrophe ni hyper-eutrophe

Présence de cyanobactéries en 2015

Bonne nouvelle : en 2015, aucun lac de Sainte-Anne-des-Lacs ne révèle la présence de cyanobactéries

Jean Massé rappelle les mesures préventives à prendre pour protéger nos rives et notre eau.

13. Période de questions :

Commentaire de Yves Briand dans le refus de la municipalité de Ste-Anne-des-Lacs de déplacer un tronçon du chemin Godefroy en empiétant sur un secteur qualifié de milieu humide du côté nord du chemin. Cette décision est inadéquate puisque c'est le lac Johanne qui va en pâtir en recevant le gravas et autres matériaux charriés par les véhicules de déneigement de la route.



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ABVLACS
tenue le 23 avril 2016 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs à 9h30**

Pierre du Berger renchérit en disant qu'au ministère de l'environnement, c'est un péché mortel de toucher à un milieu humide. La réponse à cette problématique doit être politique selon Pierre.

Un autre commentaire entourant l'augmentation des frais d'analyse du RSVL : cette question devrait faire l'objet d'un suivi à la chambre de l'assemblée nationale. Jean Massé assure qu'une représentation va être faite.

Diverses annonces suivent :

- Une Journée de l'arbre et de la forêt aura lieu le 14 mai au centre communautaire (distribution gratuite d'arbres indigènes).
- Formation aux protocoles RSVL pour les chefs de lac et leurs remplaçants samedi le 28 mai (par Jean Massé, coordonnateur des chefs de lac).
- Analyses des eaux des puits à prix réduit, samedi le 18 juin de 9h00 à 13h00 (service de l'environnement, SADL).
- Sessions d'information sur l'identification des plantes aquatiques nuisibles, fin juin 2016 (dates à préciser) données par le CRE Laurentides.

14. Levée de l'assemblée vers 13h 10.

Sur proposition de Ghislaine van Berkomp appuyée par Claude Hamel, l'assemblée générale de 2016 est levée.

Jean Thuot

Secrétaire de l'AGA du 23 avril 2016